

*Questions orales*

[Français]

**L'IMPÔT SUR LE REVENU**LE BUDGET—LES REVENUS PROVENANT DES PLACEMENTS DE  
POLICES D'ASSURANCE-VIE

**M. Normand Lapointe (Beauce):** Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Finances. Au cours des dernières semaines, j'ai reçu de nombreuses plaintes de citoyens au sujet des mesures du budget ayant trait aux titulaires de polices d'assurance-vie. Les revenus de placement d'une police d'assurance-vie sont maintenant imposables. Le ministre peut-il indiquer s'il a l'intention de modifier ce point du budget, étant donné que l'assurance-vie est bien plus une protection qu'un placement et que la plupart des détenteurs se composent de personnes à revenu modeste?

● (1440)

[Traduction]

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, la question du député me permet de signaler que les assurés qui détiennent actuellement de telles polices d'assurance ne seront aucunement touchés par les mesures fiscales que renferme le budget. Le régime fiscal actuel continuera de s'appliquer à ces titulaires de police. Il y a malheureusement eu un malentendu puisque certains ont cru que les assurés allaient être imposés différemment. Ce n'est pas ce que nous voulons faire.

J'ajoute également que je me suis entretenu avec des représentants du secteur des assurances qui ont admis que le budget tentait d'empêcher les contribuables de se servir de leurs polices d'assurance comme moyen d'évasion ou de report fiscal. Mais ils ont soulevé la question des mesures fiscales qui s'appliqueront dans l'avenir aux assurances vie entière. Je me suis engagé à poursuivre la discussion avec eux et ils se sont pour leur part engagés à me fournir d'autres renseignements et à me faire des propositions. Je m'en tiens donc à cela pour le moment.

\* \* \*

**L'ÉNERGIE**

L'EXPLOITATION DES SABLES BITUMINEUX DE L'ALBERTA

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Madame le Président, j'aurais une question à poser au premier ministre au sujet de la politique du gouvernement concernant les sables bitumineux. La canadianisation du secteur pétrolier est apparemment l'un des volets de la politique énergétique du gouvernement et l'entente entre l'Alberta et le gouvernement fédéral est aussi un élément essentiel de la nouvelle politique. Par ailleurs, M. Leitch, le ministre albertain de l'Énergie, et le ministre fédéral de l'Énergie ont indiqué—ce dernier ici même—que l'entente prévoyait suffisamment de fonds pour permettre aux sociétés pétrolières d'exploiter les gisements de sables bitumineux. Compte tenu de ces éléments, j'aimerais savoir pourquoi le ministre fédéral de l'Énergie négocie actuellement avec l'Alberta et avec les sociétés pétrolières l'octroi de subventions supplémentaires aux sociétés pétrolières d'appartenance étrangère pour exploiter précisément ces gisements?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je ne me souviens pas que le député ou son parti aient voté en faveur du programme énergétique présenté par le ministre de l'Énergie et évidemment certains des porte-parole des grandes sociétés, qui siègent en face, n'approuvent pas non plus sa politique, mais tout comme le député a écouté les instances présentées par les membres de son parti, il écoute probablement en ce moment celles des porte-parole des grandes sociétés d'exploitation des sables bitumineux.

ON DEMANDE D'AFFECTER PLUS DE FONDS À LA  
CONSERVATION

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Madame le Président, le premier ministre doit admettre qu'il n'est pas logique dans cette affaire. Je vais tâcher de lui poser une question qui soit davantage de son ressort. Il est prouvé que chacun des projets va coûter aux sociétés sous contrôle étranger au alentours de 13 milliards—soit au total 26 milliards pour les deux projets de Cold Lake et d'Alsands. Il y a des mois que le gouvernement laisse traîner le rapport sur les sources d'énergie de remplacement et qu'il ne fait rien à ce sujet. Le premier ministre pourrait-il nous promettre que le gouvernement va avoir pour politique officielle d'accorder davantage de subventions pour favoriser l'exploitation des autres sources d'énergie et la conservation de l'énergie, d'autant plus qu'il semble que la population commence à être sensibilisée à la question. Le gouvernement est-il disposé à consacrer davantage de subventions à ce secteur et à en accorder moins aux projets de sables bitumineux et aux sociétés pétrolières sous contrôle étranger?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député sait pertinemment que les sables bitumineux constituent une part importante des ressources qui permettront à notre pays de devenir autosuffisant en matière énergétique. C'est pourquoi il faut que ces projets soient menés à terme. Il faut que leur réalisation soit profitable aux consommateurs canadiens et rentables pour les producteurs. Tout est là.

Une fois de plus, le député propose de nouvelles dépenses. Je tiens à le rassurer. La question des sources d'énergie de remplacement et des économies d'énergie tient une place importante dans la politique suivie par le gouvernement. Le député a beau jeu de critiquer tout ce que nous faisons, mais il finit toujours par nous reprocher de ne pas en faire encore assez.

\* \* \*

**LE BUDGET**LES DISPOSITIONS S'APPLIQUANT AUX POLICES  
D'ASSURANCE-VIE

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, ma question au ministre des Finances fait suite à celle qu'a posée un député de son parti. Le ministre a annoncé une politique claire qui prévoit l'imposition du revenu couru sur les polices d'assurance-vie qui seront délivrées à l'avenir. Est-il en train de nous dire qu'il envisage de supprimer cette nouvelle disposition annoncée dans le budget?